



Association Au Cœur des Enfants Du Bénin-Tingo Gars Solidarité

16 Rue Nostradamus 13300 Salon de Provence FRANCE

SIRET : 889 344 537 00010

E-mail : assoc.enfantsdubenin@gmail.com

Web : www.au-coeur-des-enfants-du-benin.fr

Tel : +33 06 07 58 53 06

PROJET ASSOCIATIF

Les enjeux

Le Bénin figure parmi les 30 pays les plus pauvres du monde.

Selon l'Unesco, en 2019, la population vivant de la culture et de l'élevage représente 52% des 11,8 millions d'habitants, 42% ont moins de 14 ans.

Sur 120 000 enfants du primaire non-scolarisés, 80 000 sont des filles. Le taux d'alphabétisation des femmes adultes avoisine les 30%. La scolarité n'est obligatoire que de 6 à 11 ans.

Depuis son indépendance en 1960, le Bénin est un pays francophone réputé stable politiquement bien que régulièrement confronté à l'extension de la menace djihadiste sahélienne.

L'ancien Royaume du Dahomey bénéficie d'une grande richesse culturelle : l'origine du Vaudou, les œuvres d'art royales restituées par la France en 2021, les sites marquants de la Route de l'esclavage

...

La diaspora béninoise en France est très désireuse de faire connaître et partager sa culture.

Depuis 2002, une association de jeunes artistes béninois s'est créée pour former les Tingo-Gars. En partenariat avec différentes associations françaises, ils promeuvent la culture de leur pays au travers de la comédie musicale, théâtre, ballet, musique ... tout en abordant des sujets percutants comme le trafic des enfants, le mariage forcé, l'excision ... Ces partenariats ont donné lieu à divers échanges culturels en France et dans d'autres pays, permettant de sensibiliser les publics sur des sujets méconnus ou ignorés.

Parallèlement, les Tingo-gars ont créé une Maison des Jeunes dans un village reculé du Bénin, où des enfants sont parrainés sur le plan de la scolarité, et bénéficie des activités du centre : musique, danse, théâtre, spectacle ...

C'est dans ce contexte et sous l'impulsion du président des Tingo-Gars, un artiste béninois aujourd'hui implanté en France, que l'association a été créée.

Nous défendons l'idée que la mixité sociale, qui est directement liée à la mixité culturelle est un véritable enjeu pour la citoyenneté.

Nous pensons que l'art et la pratique artistique sont des moyens de cohésion sociale, d'épanouissement individuel et collectif, qui contribuent à la construction d'un monde de paix, de solidarité et de justice.



Les domaines d'application

Les domaines d'application s'articulent autour de deux axes principaux : culturel et socio-éducatif.

1. Action culturelle

Il s'agit de :

- Promouvoir la culture béninoise (et plus généralement africaine) sous toutes ses formes, en France et au Bénin ;
- Favoriser les mélanges et les échanges culturels, contribuant ainsi à l'épanouissement personnel, en renforçant le lien social ;
- Offrir à des artistes l'opportunité d'exercer leur talent et de s'exprimer ;
- Soutenir la création et production d'œuvres de l'esprit, pour sensibiliser sur des sujets évoquant l'atteinte à l'intégrité et la liberté de l'individu.

2. Action sociale et éducative

Il s'agit de :

- Développer le parrainage d'enfants du Bénin ;
- Fournir un repas (petit-déjeuner) par jour aux enfants parrainés pour aller à l'école ;
- Soutenir l'apprentissage de la langue française pour la conservation de la francophonie ;
- Aider des jeunes en rupture ou en recherche d'avenir ;
- Positionner l'association et ses partenaires locaux comme une structure pouvant accompagner les établissements et services du secteur public et du champ médico-social français désireux de proposer des séjours éducatifs à l'étranger.

Publics ciblés et territoires d'intervention

Les actions cibleront des publics différents selon le territoire d'intervention.

- En France, les actions bénéficieront à tout public lorsqu'il s'agira de concerts, échanges culturels ...
Les jeunes en rupture avec leur milieu social, familial, éducatif ... seront particulièrement concernés par les séjours de rupture au Bénin.
- Au Bénin, les actions cibleront les enfants en âge d'être scolarisé, ainsi que les jeunes talents en herbe demandant à s'exprimer.

Les valeurs

L'association s'appuie sur 3 grandes valeurs fondatrices :

1. Solidarité

Il n'est fait aucune distinction de race, de couleur, de religion ou quelconque différence entre les membres et les bénéficiaires de l'association. Toute action a pour objectif d'être solidaire envers son prochain.

2. Échange et partage

Chacun donne et reçoit selon ses disponibilités, compétences et connaissances.

3. Ouverture

Un esprit d'ouverture au monde actuel, contribue à la résolution de ses problèmes.

Les objectifs

- Réunir adhérents et artistes pour la création et la production d'une (des) œuvre(s) de l'esprit (comédie musicale, pièce de théâtre, programme musical, ballet, conte animé...) afin de promouvoir la culture béninoise, et sensibiliser sur des pratiques traditionnelles ou rites africains en décalage avec la déclaration universelle des droits de l'homme.

- Être un partenaire référent pour l'organisation de séjours de ruptures au Bénin.
- Mettre en place le parrainage scolaire pour soutenir l'accès à l'éducation et l'apprentissage du français.
- Reprendre et poursuivre les actions de l'association Artechanges dans le financement d'une Maison des Jeunes et de la Culture dans le village de Hlodo au Bénin.

Les moyens d'action

- La collecte de dons.
- L'organisation d'événements ou manifestations culturelles.
- La production et publication d'ouvrages (CD, clips vidéo, albums enfants, extraits musicaux ...)
- La vente de marchandises données, biens ou services.

Les points forts

- L'association dispose de divers locaux loués ou mis gracieusement à disposition pour la mise au point et les répétitions visant à produire un spectacle.
- L'association dispose de matériels spécifiques : instruments de percussions, système sono, micros ...
- L'association dispose d'un conteneur 40 pieds permettant de stocker les matériels et objets collectés destinés à être revendus ou expédiés vers le Bénin.
- L'association dispose de moyens de communication :
 - o Un site internet enrichi permettant notamment les dons en ligne
 - www.au-coeur-des-enfants-du-benin.fr
 - o Une chaîne Youtube
 - https://www.youtube.com/channel/UCz_r73JUCywoWoxN-3Knb7g/channels
 - o Une page Facebook
 - <https://www.facebook.com/au.coeur.des.enfants.du.benin/>
- L'association dispose de moyens humains, bénévoles unis autour de ce projet associatif
- L'association peut compter sur des partenaires :
 - o Les Tingo-Gars, qui représentent l'association au Bénin
 - o Le conseil départemental et la ville de Salon de Provence pour l'obtention de subventions
 - o Le partenariat avec d'autres associations : MJC Coudoux, Mistral Académie, Tambours et Scènes, Femmes Solidaires, Fraternité Solidaire Afrique ...
- L'association peut compter sur des donateurs, en numéraire ou en nature (objets, matériels, meubles ...)

Les points faibles

Depuis sa création en 2019, bien que l'association ait repris une partie des activités de l'association Artéchanges, en particulier les actions au Bénin, la pandémie de COVID 19 a impacté en profondeur le fonctionnement et les finances (interdictions de toutes les manifestations culturelles et artistiques, rassemblements, répétitions en intérieur ou extérieur, fermeture des salles ...)

Un travail de remotivation et de recherche de nouvelles volontés est en cours.

Les bénéfiques

L'association Tingo-gars a collaboré à de nombreux échanges culturels en partenariat avec l'association Albatros de 2002 à 2012, puis Artechanges de 2012 à 2020. Des spectacles et tournées théâtrales ont été réalisés au Maroc, Algérie, France, Bénin ...

Notre partenariat avec les Tingo-gars nous permet de bénéficier de leur longue expérience.

Les échanges culturels contribuent à :

- Tisser des liens durables de coopération entre les professionnels français de la culture et leurs homologues étrangers de façon à s'enrichir mutuellement.

- Favoriser le dialogue des cultures dans le but d'améliorer la compréhension mutuelle, la cohésion sociale et la tolérance.
- Encourager et faciliter la mobilité des artistes, créateurs et acteurs culturels.
- Déconstruire les stéréotypes.

Et aussi, dans le cadre de son action d'intérêt général, le séjour de rupture permet au jeune en difficulté de :

- Rompre avec son milieu à l'origine de ses problèmes (familial, amical, ...) et ses habitudes (comportement addictif en particulier).
- Découvrir un autre univers, une autre culture l'amenant à réfléchir sur son comportement.
- Placer le jeune dans une dynamique de prise de recul.
- Développer son ouverture au monde.
- Concevoir un projet professionnel et s'engager dans un parcours d'insertion.

Le parrainage d'enfant et le soutien éducatif contribuent à :

- Changer le destin d'enfants en leur apportant une opportunité éducative et alimentaire.
- Défendre la place de la francophonie dans le monde.
- Agir pour le développement de toute une communauté.
- Tisser des liens uniques de cohésion sociale nécessaires à la construction d'un monde de tolérance, de partage et de justice.

Les indicateurs

1. Parrainage / scolarité / surveillance

L'association Tingo-gars est le partenaire de référence au Bénin (contrat de partenariat renouvelable annuellement) et représente l'association dans :

- L'organisation de réunions avec les directeurs d'école et les répétiteurs (soutien scolaire).
- La fourniture des justificatifs pour le versement des contributions scolaires.
- La fourniture des justificatifs pour la distribution d'un repas par jour aux parrainés.
- L'établissement des comptes-rendus pédagogiques réguliers pour chaque enfant parrainé.
- Le suivi des absences prolongées et la prise de mesures en conséquence (arrêt ou poursuite du parrainage).
- L'établissement de la liste des enfants parrainés pour l'année scolaire.
- L'établissement du budget prévisionnel pour le fonctionnement de la MJC et des parrainages.
- L'établissement des comptes-rendus de passage ou redoublement.
- Le contrôle du temps de présence des répétiteurs (présence d'un animateur / encadrant).

2. Séjours éducatifs / séjours de rupture au Bénin

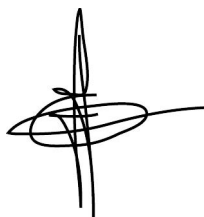
Les séjours sont organisés en étroite collaboration avec :

- Les animateurs culturels encadrants de Tingo Gars, qui bénéficient d'une solide expérience dans l'accueil de jeunes en rupture (de 2002 à 2012 avec l'association Albatros de l'Essonne)
- Les services de l'Aide Social à l'Enfance
- Le Conseil Départemental

Les jeunes sont suivis sur le plan pédagogique et social par des éducateurs spécialisés (dont 1 présent au Bénin).

Les Tingo Gars rendent un rapport mensuel détaillé pour chaque jeune.

Des visites par les services sociaux français sont prévus durant le séjour.



La présidente
Mme Brigitte CROUAIL